

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **134 (2008)**

Heft 10: **Projets Lausanne jardins 09**

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONSTITUTION D'ÉQUIPES LORS DE CONCOURS DE PROJETS

L'Union suisse des sociétés d'ingénieurs-conseils (USIC) et la **sia** sont convaincues que la constitution d'équipes dans le cadre de concours de projets doit être fondamentalement repensée. Les deux associations préconisent le concours de spécialistes comme la meilleure des solutions.

Avec les premiers concours d'architecture **sia** organisés dès 1877, cette institution jouit en Suisse d'une reconnaissance généralement enviable. Nombre d'objets remarquables de notre patrimoine bâti sont la preuve de la valeur ajoutée que cet instrument confère aux prestations architecturales elles-mêmes. Beaucoup d'architectes considèrent d'ailleurs que la participation à des concours fait partie de leur formation continue, même si cela ne suffit pas à justifier la contre-prestation économique souvent insignifiante liée à ce type d'engagement.

Du maître d'œuvre à l'équipe interdisciplinaire

L'évolution des techniques de construction au cours des derniers siècles a fortement marqué le travail des architectes et leur quotidien n'a plus grand-chose à voir avec l'activité des anciens maîtres d'œuvre. Ce que l'on pouvait jadis ériger avec de la pierre, du bois et un peu de verre s'est aujourd'hui mué en un assemblage de hautes technologies. De ce point de vue, les ouvrages qui défient le temps nous semblent souvent issus d'un monde idéal en ce qui concerne les coûts et les délais. La situation actuelle est tout autre et presque toujours dominée par l'impératif de réduction des frais. Dans leur grande majorité, les organisateurs de concours sont les pouvoirs publics ou des multinationales, dont les priorités se

traduisent par la fixation du juste « prix politique ». Avec un calendrier resserré au maximum, l'obsession des délais est omniprésente. Quant à la consommation énergétique de nos bâtiments, nous ne voulons certes pas revenir en arrière, mais les exigences de confort ont aussi radicalement changé.

La constitution d'équipes

Dans bien des cas, le hasard joue un rôle prépondérant dans la formation d'une équipe. Par téléphone et courriel, les architectes contactent les professionnels avec qui ils ont déjà réalisé des projets au gré de leurs disponibilités. La notoriété d'un bureau d'études augmente bien sûr les sollicitations qu'il reçoit, si bien que les ingénieurs les plus en vue doivent souvent décliner des propositions. La constitution de l'équipe relève dès lors du hasard.

En principe, cela ne pose guère de problème dans les phases préliminaires d'une opération, puisque les différentes disciplines concernées n'interviennent pratiquement pas dans le cadre du concours. Les difficultés ne se présenteront en effet qu'au moment de la réalisation.

Cette situation peu satisfaisante pour toute la branche des études a motivé la réflexion d'un groupe de travail composé de délégués de la **sia** et de l'USIC. Un travail de fond qui a débouché sur la nouvelle directive « Constitution d'équipes lors de concours de projets » élaborée ce printemps.

Les ingénieurs ont davantage à offrir

Pour les ingénieurs, le concours de spécialistes représente une occasion idéale de confronter leurs savoir-faire. Il constitue un moyen d'optimiser la qualité des prestations, tout en fournissant très rapidement des propositions diversifiées au maître de l'ouvrage. Un

Des objectifs selon trois axes pour la nouvelle directive

1. Strict concours d'architecture
Le concours d'architecture au sens premier du terme doit être réhabilité, afin de permettre aux architectes de se concentrer sur le cœur du métier qu'ils maîtrisent réellement.
2. Constitution d'équipe avant le concours
Il existe évidemment des missions pour lesquelles la constitution d'équipes pour le concours de projets conserve tout son sens, soit lorsqu'un « travail d'étude fondamental pour une solution globale » est demandé.
3. Constitution d'équipe après le concours
Dans ce cas, le concours de spécialistes représente l'instrument essentiel. Cette procédure doit être comprise comme un complément au concours de projets initial. Les ingénieurs spécialisés sont appelés à élaborer leurs propositions sur la base du projet lauréat. Cela offre au maître de l'ouvrage l'insigne avantage de recruter les ingénieurs les plus à même de servir le projet.

jury spécialisé évalue les solutions présentées à l'aune des règles de l'art, des aspects écologiques et, bien sûr, également de critères économiques. Si l'on considère que, selon l'ouvrage envisagé, les honoraires des ingénieur(e)s peuvent s'élever jusqu'à 50% du coût total, on mesure mieux l'importance que revêt le choix du spécialiste approprié. Les responsabilités essentielles que celui-ci assume n'apparaissent le plus souvent pas au début d'un projet, mais se traduisent très clairement par la suite, par exemple sous forme de frais d'entretien réduits.

L'investissement temporel

L'allongement des délais lié à un concours d'ingénieurs dans la foulée d'un concours de projets a été examiné de manière critique. En y regardant de plus près, on est toutefois parvenu à la conclusion que l'argument n'est pas pertinent: si les préparatifs sont correctement menés lors du concours d'architecture, l'investissement temporel ne devrait en principe pas excéder quelques semaines. Or ce délai peut ensuite être aisément rattrapé durant la phase d'avant-projet. Et, à l'instar des

garanties qu'offre le concours d'architecture, la procédure devrait également permettre de diminuer drastiquement la conclusion d'ententes contre adjudication.

Un changement d'habitudes

L'objectif fondamental de la nouvelle directive est d'introduire les concours de concepteurs spécialisés en Suisse. Les pratiques actuelles sont en effet discréditées par trop d'expériences frustrantes pour tous les intervenants concernés. Actuellement, les maîtres d'ouvrage n'ont pratiquement aucune influence sur le choix du bureau d'études qui absorbera jusqu'à la moitié de leur budget. A l'inverse de produits standardisés et sous peine d'aboutir à de piètres résultats, les prestations de nature intellectuelle ne peuvent et ne doivent en effet pas faire l'objet d'un rapide appel d'offres.

Martin Hess, ingénieur en électricité SIA

JOURNÉES DE LA TECHNIQUE

Du 3 au 9 novembre, les « Journées de la technique » 2008 se dérouleront sur l'ensemble du territoire national. La **sia** soutient cette action avec les associations partenaires. Lancées et organisées par Swiss Engineering UTS et l'Académie suisse des sciences techniques (SATW), les « Journées de la technique » ont pour but de chapeauter et de concentrer diverses manifestations et activités consacrées à l'efficacité énergétique, afin d'en maximiser l'impact. Durant la première semaine de novembre, des ingénieurs, des chercheurs, des associations, des entreprises et des élus débattront des enjeux liés à ce thème pour y sensibiliser aussi bien le grand public que les milieux spécialisés.

La **sia** interviendra elle-même lors des manifestations d'ouverture et de clôture et elle invite ses groupes pro-

fessionnels, ses sociétés spécialisées et ses sections à devenir partenaires des « Journées de la technique » pour donner davantage d'écho à leur engagement et à leurs travaux dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Pour devenir partenaire

Les partenaires de la manifestation peuvent mettre sur pied leur propre rencontre sur la gestion efficace de l'énergie ou s'inscrire à des activités déjà planifiées durant ce laps de temps pour profiter de la visibilité accrue des « Journées de la technique ». Conférences spécialisées, journées portes ouvertes, tables rondes ou séminaires de formation figurent parmi les activités possibles. Les partenaires participent à l'organisation des Journées en versant un montant de 500 francs. La **sia** acquitte cette somme pour ses groupes professionnels, ses sociétés spécialisées et ses sections.

Le site Internet <www.journee-de-la-technique.ch> fournit des informations complémentaires ainsi que le formulaire d'inscription. Pour d'autres renseignements, Daniel Röschli, du secrétariat général de la **sia**, vous répondra au 044 283 15 57.

La **sia** Suisse espère qu'un grand nombre de groupes professionnels, sociétés spécialisées et sections s'engageront dans le cadre des « Journées de la technique 2008 », pour mettre en valeur leur savoir-faire auprès d'un large public et toucher tous les milieux intéressés.

(SIA)

« GIS/SIT 2008 » : PLUS-VALUE GRÂCE À L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Il est prévu que la nouvelle loi fédérale sur la géoinformation entre en vigueur au 1^{er} juillet 2008. Confédération, cantons, communes et secteur privé érigent

ensemble l'infrastructure nationale de données géographiques. Le programme e-geo.ch encourage l'utilisation de l'information géographique dans tous les domaines de notre société. Ce congrès bisannuel, réuni dans le cadre de l'exposition « GIS/SIT – Forum suisse pour l'information géographique », est la plus grande manifestation relative à l'information géographique en Suisse. Près de 1000 acteurs du marché suisse de l'information géographique sont attendus, tant du côté des propriétaires que des utilisateurs de données, des prestataires de services SIG que des administrations, du secteur privé et de la recherche. Tous les grands fournisseurs de SIG et prestataires de services SIG participent à l'exposition, qui se tiendra du 10 au 12 juin 2008 à Zurich <www.sogi.ch/gis_sit2008>

Les thèmes

Les thèmes suivants seront abordés à l'occasion de la « GIS / SIT 2008 » :

- Infrastructure nationale de données géographiques
- SIG pour les communes, les villes, les cantons, Web-SIG et géoportails
- Construction, architecture et aide à la gestion
- L'aménagement du territoire, environnement et gestion des risques
- Observation de la Terre et télédétection
- Visualisation et animation 3D
- Transports et mobilité
- Gaz, eau et eaux usées
- Approvisionnement en électricité et télécommunications

Ouverture mercredi 11 juin

- Salutations: J.-P. Amstein président e-geo.ch, directeur de swisstopo
- Nouvelle législation de l'information géographique – les conséquences pratiques: F. Wicki Office fédéral de topographie, swisstopo

- Keynote : D. Brica, Google Switzerland

Séance plénière jeudi 12 juin

- Infrastructure nationale de données géographiques Suisse: J.- P. Amstein président e-geo.ch, directeur de swisstopo.
- Infrastructure nationale de données géographiques France: P. Leboeuf IGN Institut Géographique National (Saint-Mandé, FR).

Ateliers

- « Open » = logiciel? Ou l'importance du « Open » dans le cadre des infrastructures d'information géographique
- Introduction à GML
- SIG mobiles
- 5 minutes pour établir sa propre carte selon ses besoins
- Observation de l'environnement et aide à la décision grâce aux SIG

Organisateurs et associations partenaires

- Organisation suisse pour l'information géographique OSIG
- La Société suisse des ingénieurs et des architectes **sia**
- Association des communes suisses
- Union des villes suisses
- Société pour les techniques de l'énergie ETG d'Electrosuisse et la Société pour les techniques de l'information ITG d'Electrosuisse
- Association des entreprises électriques suisses AES
- Association suisse des professionnels de la protection des eaux VSA
- Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux SVGW
- Fédération suisse des urbanistes FSU
- Association suisse pour l'aménagement national VLP-ASPAN
- UNI / EPF Zürich
- e-geo.ch

(SIA)

Des questions sur la climatisation?



TCA

Nous examinons toutes les facettes.

Qui pourrait vous conseiller avec plus de compétence et de neutralité qu'un spécialiste qui propose lui-même toutes les technologies et tous les systèmes?

Eau Air
Refroidissement
Chauffage

Coûts d'investissement
Rentabilité
Efficacité énergétique
Sécurité

Récupération de chaleur

Daikin VRV III

Pompes à chaleur

Free Cooling

THERMOCLIMA SA

Lorsqu'il est question d'une bonne climatisation, nous sommes les experts!

Informations par téléphone: 071 313 99 22
 info@tca.ch www.tca.ch